# Après la journée d'action du 22 mars 2018, quelles perspectives ?

mercredi 28 mars 2018, par Denis LANGLET

Nous sommes le 22 mars 2018 au soir. Dans tout le pays, à l'appel des confédérations syndicales CGT et Cgt-FO, par la FSU et SUD, des milliers et milliers de syndiqués et de non syndiqués ont manifesté contre le projet de démantèlement de la SNCF, énième contre-réforme, et pour la défense des services publics. Première manifestation depuis la présentation, le 14 mars, en Conseil des ministres du projet de loi de réforme du ferroviaire, cette journée d'action, pour reprendre cette qualification des confédérations syndicales elle-mê1me, a indéniablement été une réussite par sa participation militante massive. Du côté gouvernemental, sans nier cette réalité, il est fait état du maintien intégral de son projet, et même de l'accélération des contre-réformes. Il s'agirait « d'éviter les abcès de fixation par la multiplication des réformes . Mettez une seule réforme au cœur du débat et vous devenez une cible. Et quand les gens se lèvent le matin avec une réforme du travail et se couchent le soir avec une réforme de la SNCF, les oppositions ont du mal s'exprimer ».
En apparence, se mettraient en place les conditions de la répétition du scénario ayant permis l'adoption de la loi travail et des précédents projets. Effectivement, le risque est grand de voir un tel scénario ou une variante, se dérouler avec au final, le constat de l'adoption de cette « réforme du ferroviaire ».
Aller vite, le plus vite possible, tel est le plan de marche du gouvernement Macron, fixé par les banques ! Aller vite pour empêcher tous les agents de la SNCF, tous les travailleurs de tout le pays, des villes et des campagnes, d'examiner le contenu de ce projet de loi et de tirer de cet examen toutes les conséquences.

Ce projet est tout simplement l'application au ferroviaire des exigences des grandes banques internationales, afin de leur garantir de gigantesques gains financiers en mettant sous leur coupe réglée tout le ferroviaire. « Ce serait la fin d'un monde ! » « la fin du statut des cheminots » « la fin des services publics » ... et demain, comme ils l'ont déjà prévu, par la contre-réforme du financement de la Sécurité sociale, il en serait fini du « modèle social français », des acquis sociaux collectifs comme des libertés individuelles et collectives. Le pays lui-même s'enfoncera dans le chaos, la misère avec l'explosion du chômage et du nombre de bas salaires.
Exagération ?
Remis au CCE de la SNCF, tous les responsables de ce pays ont entre les mains le rapport du cabinet d'expertise DEGEST sur le projet de loi ferroviaire. Aucun ne l'a contesté !

La SNCF s'est endettée auprès des banques internationales qui constituent les marchés financiers. Subissant comme tous les autres secteurs d'activité de ce pays, les mesures d'austérité mises en œuvre depuis le tournant de la rigueur en 1982 et aggravées, depuis l'adoption du traité de Maastricht, par le respect des critères et des directives européens, la SNCF a systématisé la baisse des coûts. Cette baisse des coûts est faite au détriment des conditions de travail, des salaires, de l'entretien du réseau ferré et de l'emploi.
Et quelle hécatombe !! Depuis l'ouverture à la concurrence du fret ferroviaire (c'est à dire sa privatisation) en 2006, les effectifs de ce secteur s'effondrent, 16 000 à cette date, pour atteindre fin 2018 le nombre de 6 000 soit une perte de 10 000 emplois et ce dans un secteur en croissance.

A partir de 2010, face au vieillissement du réseau et aux besoins de création de nouvelles lignes de TGV, l'État a engagé la SNCF dans un très important plan d'investissement de 5 milliards d'euros par an, sans lui donner les moyens de son financement. Bien au contraire puisque non seulement l'État a baissé ses subventions mais a vendu les très rentables sociétés de gestion des autoroutes au privé privant ainsi la branche des transports de sa principale source de financement.
La SNCF, contrainte à recourir à l'emprunt, s'est tournée vers les seuls organismes autorisés à ce jour, à prêter de l'argent : les banques, c'est à dire, la finance privée ! L'ampleur de ces emprunts, les taux

pratiqués ont généré une dette supplémentaire de 17,5 Mds€ entre 2010 et 2017. Le poids de cette dette est tel que la SNCF emprunte sur les marchés financiers pour rembourser celle-ci. Aucun organisme de crédit ne devrait s'engager vis à vis d'une entreprise couverte de dettes.
Oui, mais cette entreprise, la SNCF a, implicitement la garantie de l'Etat français et de son fantastique patrimoine. Cela explique qu'à chaque appel de fonds de la SNCF auprès des marchés financiers, ceux-ci répondent présents.

De service public, la SNCF est devenue, pour la finance privée, une source de revenus garantis et durables. Ainsi, toujours selon le cabinet Digest, sur 100 euros empruntés par la SNCF, 59 € sont affectés au remboursement de sa dette et seulement 41 € sont investis dans les infrastructures et les équipements. Pour permettre à la SNCF d'honorer cette dette, le gouvernement Macron a décidé de faire disparaître des milliers de kilomètres de lignes dites secondaires et des milliers d'emplois qualifiés et sous statut.

N'est-il pas temps que nos syndicats se penchent sérieusement sur ces questions ?
Mise en œuvre à la SNCF, cette spirale destructrice d'emplois, de garanties sociales, de moyens au service de tous et du principe fondamental de l'égalité des droits, n'est-elle pas en action dans la métallurgie, la chimie, le bâtiment, la poste, l'enseignement et la santé dont l'hôpital.

N'y a-t-il pas urgence à mettre un coup d'arrêt à cette domination et avidité sans limite de la finance privée ?
Mais les détenteurs de cette finance ne sont-ils pas hors de notre portée ? Ces banques qui dominent le marché financier, ne sont-elles pas supranationales ? Ne s'imposent-elles pas ainsi définitivement à nous ?
La discussion doit s'engager sans tarder. Seule la plus large discussion c'est à dire démocratique afin d'être l'affaire de tous, permettra d'élaborer et de construire les moyens de briser l'offensive actuelle de la finance et de ses commis.
Faute d'atteindre cette poignée de financiers, il est possible et nécessaire de les priver des moyens de nuire en leur retirant les pouvoirs de création de la monnaie et gestion du crédit !

Retirer des mains du privé la monnaie, sa création, sa circulation et avec les réseau des agences bancaires, bâtir un grand service public national de la monnaie et du crédit n'ouvrirait-il pas la voie permettant enfin de satisfaire les besoins humains fondamentaux : se nourrir sainement, se loger, se vêtir, s'instruire, se soigner et garantir à la planète un futur enrichi et non dévasté ?